



La Commission de la santé mentale du Canada lance un projet de recherche national visant à trouver des solutions pour aider les personnes itinérantes touchées par la maladie mentale

L'étude examinera le modèle « Le logement d'abord »

Toronto, le 23 novembre 2009 — La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) met en œuvre un projet de recherche national tout à fait innovateur dans cinq villes du pays, dont le but est de cerner les meilleurs moyens pour offrir un logement et des services aux personnes itinérantes vivant avec une maladie mentale. Prenant appui sur le modèle *Housing First* (*Le logement d'abord*), le projet vise d'abord à loger les personnes sans-abri, puis à leur fournir les services et le soutien dont elles ont besoin. L'étude permettra ainsi de vérifier si cette formule est plus fructueuse que les modes de prestation de services habituels.

Un total de 2 285 personnes itinérantes atteintes de maladie mentale participeront à l'étude. De ce nombre, 1 325 sans-abri seront logés et recevront toute une gamme de services de santé, de soutien social et d'aide au logement pendant toute la durée de l'étude. Ces services comprendront en outre de l'aide au maintien d'un logis et aux tâches quotidiennes (épicerie, rendez-vous chez le médecin, etc.) ou du soutien en ce qui concerne les possibilités de formation, de bénévolat et d'emploi. Les autres participants (groupe repère) recevront les services habituellement offerts dans les cinq villes ciblées. Les deux groupes seront ensuite comparés afin de déterminer quelle formule donne les meilleurs résultats.

« Cette étude nous permettra de conclure si, oui ou non, le fait de fournir un logement et des services aux gens favorise une meilleure intégration vers une vie fonctionnelle et signifiante », a déclaré Jayne Barker, directrice, Projet Chez Soi/At Home. « Une autre question à l'étude est celle du coût — est-il moins coûteux de loger et de fournir des services à quelqu'un, par rapport aux coûts d'une admission en milieu hospitalier, d'une incarcération ou d'un hébergement dans un refuge? », a dit Paula Goering, chercheuse principale, Projet Chez Soi/At Home.

Le projet Chez Soi (At Home en anglais) est la plus vaste initiative de son genre au pays, et permettra au Canada de s'afficher en tant que chef de file en matière de prestation de services améliorée aux sans-abri atteints de maladie mentale. Chacun des cinq sites où sera déployé le projet ciblera une population particulière parmi la clientèle visée par l'étude.

À Toronto, on concentra sur les besoins de divers groupes ethnoculturels, à Moncton, il sera plutôt question d'examiner les lacunes en matière de services aux anglophones et aux francophones, tandis qu'à Montréal, on apprendra davantage au sujet des résultats reliés au logement social tout en aidant les gens à retourner au travail. L'étude de Winnipeg se penchera quant à elle sur les besoins des Autochtones en milieu urbain, et celle de Vancouver ciblera les gens touchés par la dépendance et la toxicomanie.

La CSMC collabore étroitement avec de nombreux partenaires à la réalisation de ce projet, y compris les gouvernements provinciaux et municipaux, des chercheurs, plusieurs prestataires de services locaux ainsi que des particuliers ayant vécu l'itinérance et la maladie mentale. « Cette initiative de recherche nous permettra de faire un pas important vers la compréhension et la réduction de l'itinérance au Canada », a affirmé l'honorable Michael Kirby, président de la CSMC.

À Toronto, les services seront offerts dans huit langues, puisque près de 57 % des participants seront des immigrants ou des gens appartenant à divers groupes culturels. Un nombre de 300 participants dans l'étude torontoise seront logés à divers endroits dans la ville, notamment dans des appartements, pendant toute la durée du projet.

Conformément à la formule *Le logement d'abord*, ils devront payer une partie de leur loyer et rencontrer un préposé du programme chaque semaine, et seront encouragés à tirer profit des services offerts. Les 260 participants du groupe témoin (non logés) devront aussi se présenter à des entrevues, mais à intervalle de chaque trois mois.

Un autre volet du projet à Toronto visera la conception et l'évaluation d'un modèle de gestion de cas pour la clientèle itinérante fondé sur les principes *Le logement d'abord* et spécialement adapté à la diversité culturelle. Une centaine de participants pourront bénéficier de ce programme novateur, et accéderont ainsi à des services et du soutien holistique, respectueux de la culture et de la langue et de grande qualité.

Les principaux partenaires du projet pilote de Toronto sont : le gouvernement du Canada; COTA Health; Across Boundaries; le Centre for Research on Inner City Health de l'Hôpital St. Michael's; Toronto North Support Services; la Ville de Toronto; et Housing Connections.

« Une étude récente a permis de déterminer que chaque nuit, 5 000 personnes sont sans-abri à Toronto. Nous espérons que ce projet nous permettra d'en venir à des pratiques exemplaires et à des solutions permanentes pour les Torontois aux prises avec l'itinérance et la maladie mentale ainsi que pour les sans-abri de toutes les autres villes canadiennes », a déclaré Faye More, coordonnatrice du projet à Toronto.

Des études menées récemment semblent déjà indiquer que le fait d'offrir à la fois un logement et des services de soutien peut être très efficace. Par exemple, le rapport d'une étude réalisée par l'Université Simon Fraser, l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université de Calgary a révélé que chaque personne itinérante en Colombie-Britannique coûte annuellement 55 000 \$ aux contribuables en frais de services sociaux, correctionnels et de santé. Le rapport conclut en outre qu'il en coûterait bien moins — environ 37 000 \$ — de loger et de mieux appuyer cette population, ce qui entraînerait une économie annuelle de 18 000 \$ par personne (soit 33 %). D'autre part, selon Service correctionnel du Canada, le coût annuel d'une incarcération dans un établissement fédéral atteint en moyenne les 90 000 \$ par détenu.

La Commission de la santé mentale du Canada est un organisme sans but lucratif créé afin de mettre en avant-scène les questions entourant la santé mentale et de contribuer à l'amélioration des conditions sociales et de l'état de santé des personnes vivant avec la maladie mentale. En février 2008, le gouvernement fédéral a accordé 110 millions de dollars à la CSMC pour qu'elle trouve des façons d'aider le nombre croissant de personnes sans-abri touchées par la maladie mentale. Les plus récentes nouvelles concernant le projet Chez Soi seront régulièrement présentées sur le site www.commissionsantementale.ca.